



Allianz France accueille avec satisfaction la décision du Conseil Constitutionnel sur les clauses de désignation

Paris, le 14 juin 2013

Allianz accueille avec satisfaction la décision du Conseil Constitutionnel sur les clauses de désignation. Cette décision va dans le sens d'une saine concurrence sur le marché de la complémentaire santé. Elle signifie également la reconnaissance du rôle essentiel des acteurs de ce marché, et tout particulièrement de la valeur ajoutée des réseaux de distribution.

Allianz avait formé devant le Conseil d'Etat et la Cour d'Appel de Paris une Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) et déposé parallèlement un mémoire au Conseil Constitutionnel en soutien aux demandes des députés et sénateurs. Ces trois démarches visaient à mettre en cause la conformité à la Constitution de l'article L. 912-1 du Code de la sécurité sociale (CSS). Allianz entendait ainsi contester la validité des clauses dites de « désignation » et de « migration ».

A la lecture de la décision, Allianz se réjouit que ses arguments développés en soutien à la saisine du Conseil Constitutionnel aient été entendus. L'atteinte disproportionnée aux libertés d'entreprendre et de contracter dénoncée par Allianz a ainsi bien été confirmée.

Contacts Presse Allianz

Agnès Miclo	01 44 86 31 62	agnes.miclo@allianz.fr
Sophie Cadorel	01 44 86 38 09	sophie.cadorel@allianz.fr
Anne-Sandrine Cimatti	01 44 86 67 45	anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

A propos d'Allianz

Numéro 1 mondial en assurance de biens et de responsabilités, numéro 2 mondial en assurance de personnes, Allianz propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec 144 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans 70 pays, au service de 78 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, et de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 11300 collaborateurs en France. Plus de 6000 intermédiaires commerciaux, Agents Généraux, Conseillers, Courtiers et Partenaires sont présents pour apporter un conseil de qualité aux 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Suivez l'actualité d'Allianz France sur twitter <https://twitter.com/#!/allianzfrance> et sur www.allianz.fr